



La **Nétiquette** est « l'ensemble des conventions de bienséance régissant le comportement des internautes dans le réseau, notamment lors des échanges dans les forums, par courrier électronique et dans les réseaux sociaux.¹ »

La ville de Roberval désire favoriser des échanges harmonieux sur Facebook et sur son site Internet. Elle encourage les échanges d'opinions entre les utilisateurs, mais leur demande de respecter certains principes et d'éviter de transformer le débat en discussion privée. Il est entendu que la ville de Roberval n'est pas responsable des commentaires des utilisateurs. De plus, la ville de Roberval ne peut garantir la qualité du français de ses adeptes, les commentaires étant souvent écrits et publiés de manière spontanée.

La ville de Roberval encourage le dialogue constructif. C'est pourquoi nous sommes heureux d'échanger avec vous et de recevoir tout commentaire étant exprimé de façon respectueuse. Les commentaires des internautes seront lus et considérés.

Protection des renseignements personnels et propriété intellectuelle

Les utilisateurs sont encouragés à faire preuve de prudence et de réserve afin de ne pas révéler de renseignements personnels les concernant ou concernant d'autres personnes lorsqu'ils désirent évoquer des expériences vécues.

En publiant sur les plateformes de la ville de Roberval, un utilisateur accepte que celui-ci utilise ses commentaires ou les publie sans lui demander d'autorisation supplémentaire.

Pertinence

Les commentaires doivent être pertinents et liés au contenu des sujets auxquels ils sont rattachés. Les messages publiés à répétition et les pourriels ne seront pas tolérés. La publicité sous toutes ses formes n'est pas non plus admise.

Les contenus ou les commentaires créés ou partagés sur la page Facebook et sur le site internet de la ville de Roberval ne doivent contenir aucun message personnel.

Respect

La ville de Roberval respecte le droit de chacun de formuler son opinion. Cependant, les contenus ou les commentaires créés ou partagés ne doivent comporter :

- aucune information personnelle sur l'utilisateur et sur autrui ;
- aucune attaque ou insulte ;
- aucun propos discriminatoire, diffamatoire ou sexiste ;

- aucun propos politique ou commentaire désobligeant ou offensant envers la ville de Roberval ou les membres de son personnel ;
- aucun texte incitant à la haine raciale, religieuse, ethnique ou autre ;
- aucun contenu portant atteinte au droit d'auteur ;
- aucun langage grossier.

Un message écrit en majuscules est considéré comme un cri. Un commentaire sera tout aussi valable et beaucoup plus agréable à lire s'il est écrit en minuscules.

Modération

Afin de garantir des échanges constructifs et respectueux, la ville de Roberval modère tous les commentaires et les contenus créés ou partagés sur sa page Facebook et son site Internet.

Au bénéfice de tous, la ville de Roberval se réserve le droit de supprimer un commentaire ou de bloquer un utilisateur en tout temps et sans avertissement préalable s'il contrevient à la présente Nétiquette.

Dans un esprit d'amélioration et d'adaptation continues de ses façons de faire et selon l'évolution de l'utilisation des médias sociaux, la ville de Roberval se réserve le droit de modifier sa Nétiquette en tout temps et sans préavis.

Plainte ou commentaire

Pour formuler une plainte ou un commentaire sur la qualité de nos services, nous vous invitons à nous écrire sur notre site <https://bit.ly/2XG0L4s>, en message privé sur Facebook ou encore nous appeler au 418-275-0202.

Mention de source

1. Office québécois de la langue française. Le grand dictionnaire terminologique.